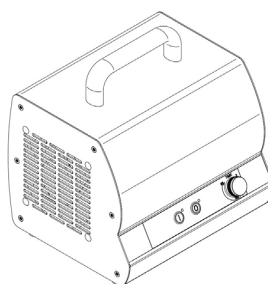
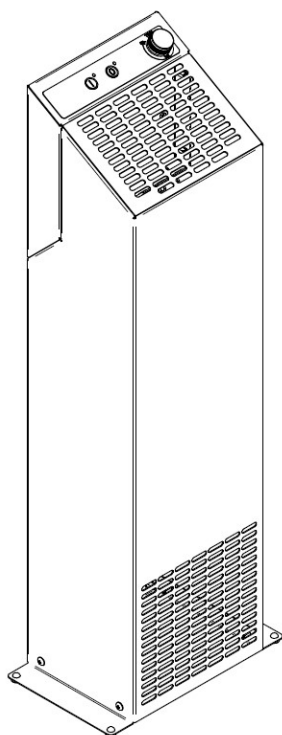


10/2021

Mod: OZONE/28MT

Production code: 61002802

MODE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN



Français



PARTIE 1 - INFORMATIONS SUR L'APPAREIL

1.1 - Précautions générales

- Le générateur d'ozone ne doit être utilisé que par du personnel qualifié connaissant parfaitement le contenu de ce manuel.
- En cas de roulement du personnel, prévoir la formation de celui-ci en temps utile.
- Éviter absolument d'utiliser l'appareil en présence de personnes ou d'animaux, aérer abondamment avant d'y séjourner à nouveau.
- Au cours de la programmation d'utilisation, se concentrer sur les opérations en cours.
- Contrôler périodiquement l'état du câble d'alimentation ; un câble usé ou endommagé représente un grave danger de nature électrique.
- En cas de mauvais fonctionnement ou de soupçon d'un dysfonctionnement de l'appareil, ne pas l'utiliser mais appeler le « Centre d'assistance ».
- Ne pas intervenir directement pour les réparations, contacter toujours le « centre d'assistance ».
- L'utilisateur n'est en aucun cas autorisé à modifier l'appareil. Face à toute anomalie, contacter le « centre d'assistance ».
- Toute tentative de démontage, modification ou altération d'un des composants de l'appareil de la part de l'utilisateur ou du personnel non autorisé comportera l'annulation de la **Déclaration de conformité**, rédigée conformément à la directive CEE 2006/42, invalidera la garantie et déchargera le fabricant de toute responsabilité. Le fabricant décline en outre toute responsabilité dans les cas suivants :
 - utilisation impropre ou altération de l'appareil par du personnel insuffisamment formé ;
 - défaut d'entretien ou entretien incorrect ;
 - utilisation de pièces détachées **non d'origine** et non spécifiques au modèle ;
 - non-respect total ou partiel des instructions fournies dans ce manuel ;
 - si les surfaces de l'appareil sont traitées avec des produits non adaptés.

1.2 - Dispositifs de sécurité de l'appareil

Les dispositifs de sécurité contre les risques de nature électrique et mécanique ont été prévus conformément aux directives **2014/35, 2006/42**, à la norme **60335-1**.

Le générateur d'ozone est donc doté de dispositifs de sécurité contre les dangers de nature électrique et mécanique aussi bien durant le fonctionnement qu'en phase de nettoyage et d'entretien.

Il existe toutefois des « **RISQUES RÉSIDUELS** » qu'il est impossible d'éliminer totalement. Indiqués dans ce manuel par le terme « **ATTENTION** », ils concernent le danger d'utilisation en présence de personnes ou d'animaux, le risque d'oxydation de matériaux, des objets et des dispositifs, le transport et les opérations de nettoyage et d'entretien de l'appareil.

1.3 - Description de l'appareil

1.3.1 - Description générale

Le générateur d'ozone a été conçu et réalisé par notre entreprise, dans le but précis de générer de l'ozone à partir de l'oxygène naturellement présent dans l'air à l'intérieur des pièces. Il est fabriqué pour assurer :

- la robustesse et la stabilité de tous ses composants ;
- une excellente prise en main grâce à la poignée qui rend son transport facile et aisé.
- ventilateur de circulation pour favoriser un échange d'air/ozone optimal.

Les modèles cités dans le présent manuel sont fabriqués conformément à la **Directive CEE 2006/42** et à ses modifications suivantes.

Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de tout accident survenu du fait de modifications, d'altérations apportées à l'appareil ou de retrait de ses dispositifs de protection et de sécurité ou si celui-ci a été utilisé pour des usages non prévus par le fabricant.

1.3.2 - Caractéristiques de fabrication

Le générateur d'ozone :

- Ozone/28MT est en aluminium anodisé et acier inox AISI 304 ;
- Ozone/56MC en acier inox AISI 304, des matériaux qui assurent une excellente résistance à l'oxydation ;
- Poignée en ABS pour un transport aisé ;
- Le générateur interne est formé d'un monobloc qui augmente la tension à environ 2400 V et qui, par le biais de plaques céramiques, grâce à l'effet couronne provoqué par le fort champ électrique, génère de l'ozone (O₃) ;
- Dispositif de commande programmable de 2 à 60 min avec démarrage immédiat par commande ON.

1.4 - Utilisation prévue

Le générateur O₃ est conçu pour générer de l'ozone (O₃) dans des environnements domestiques et commerciaux de petites/moyennes dimensions (300 m³, H 3 m maximum pour chaque dispositif, indépendamment de la capacité de production O₃ déclarée).

C'est un appareil d'aide, il ne peut en aucun cas remplacer un nettoyage scrupuleux et une désinfection en bonne et due forme des espaces, des objets et des surfaces.

1.5 - Utilisations interdites

L'appareil doit être utilisé exclusivement pour les usages prévus par le fabricant ; en particulier :

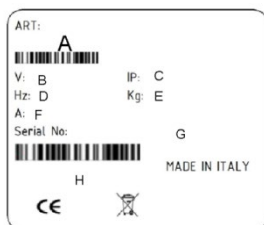
- Il **n'est pas** conçu pour une utilisation spécifique en environnement sanitaire et ce **N'EST PAS UN APPAREIL MÉDICAL ET CHIRURGICAL**.
- **Ne pas** utiliser pour assainir l'eau ou des liquides.
- **Ne pas** utiliser l'équipement comme appareil voué à la production d'ozone destiné à d'autres buts.
- **ne pas** utiliser l'appareil s'il n'est pas correctement positionné avec tous ses dispositifs de protection en bon état de manière à éviter tout risque de blessures graves.
- **Ne pas** accéder aux composants, **il y a risque d'électrocution**.
- **Ne pas** pas mettre l'appareil en marche lorsqu'il est défectueux ou semble l'être.
- Avant d'utiliser l'appareil, s'assurer que toute condition dangereuse pour la sécurité a été opportunément éliminée. En cas de problèmes, quels qu'ils soient, arrêter l'appareil et avertir le « centre d'assistance ».
- **Ne pas** permettre au personnel non autorisé d'intervenir sur l'appareil.

1.6 - Données techniques

Une description précise du « **Modèle** », du « **Numéro de série** » de l'appareil permettront à notre service d'assistance de répondre rapidement et efficacement.

Il est recommandé de toujours communiquer le modèle de l'appareil ainsi que son numéro de série au service d'assistance.

Ces données figurent sur la plaque illustrée *Fig. n°1*.



A = modèle de l'appareil
B = tension
C = indice de protection IP
D = fréquence
E = poids de l'appareil
F = Ampère
G = Numéro de série

Fig. n°1

1.7 - Composition de l'appareil

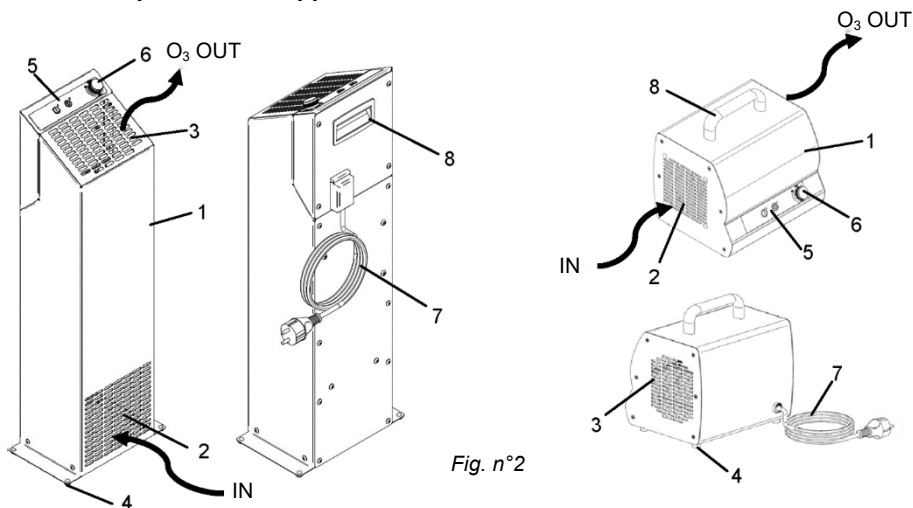


Fig. n°2

LÉGENDE

1	Bâti	5	Commandes ON-OFF
2	Aspiration (IN)	6	Minuterie
3	Émission (O ₃ OUT)	7	Câble d'alimentation
4	Pieds	8	Poignée

LES CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES DE L'APPAREIL FIGURENT SUR UNE PLAQUETTE APPLIQUÉE AU DOS DE CE DERNIER; AVANT D'EFFECTUER LE BRANCHEMENT, CONSULTER LE POINT « **BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE** ».

PARTIE 2 - DONNÉES TECHNIQUES

2.1 - Encombrement, poids, caractéristiques...

Fig. n°3 - Dimensions et encombrements maximum de l'appareil

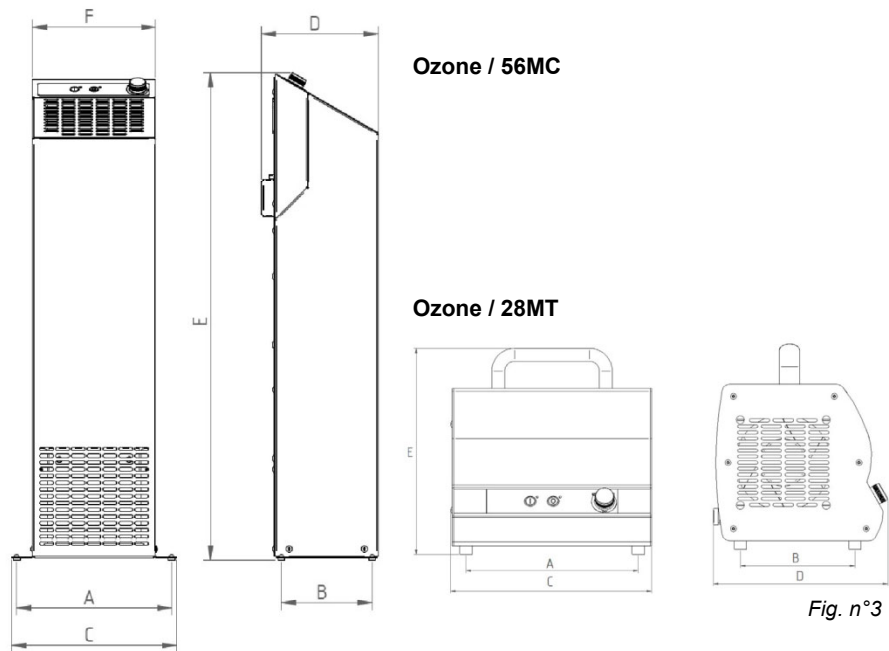


Fig. n°3

Modèle	u.m.	OZONE / 56MC	OZONE / 28MT
Puissance	watt	370	200
Alimentation		220-240V 50 Hz	220-240V 50 Hz
Production O3	g/h	56	28
A x B	mm	222 x 128,5	210 x 140
C x D	mm	236 x 166	244 x 210
E	mm	689	252
F	mm	176	/
Poids net	kg	7	4,2

PARTIE 3 - RÉCEPTION DE L'APPAREIL

3.1 - Expédition de l'appareil (voir Fig.n°4(c) et (d))

Les appareils sont expédiés de nos entrepôts après avoir été soigneusement emballés. L'emballage se compose des éléments suivants :

- boîte extérieure en carton rigide (réf. a Fig. n°4) et rembourrages intérieurs en carton et polystyrène ou en mousse polyuréthane ;
- l'appareil (réf. b ou réf. c Fig. n°4) ;
- le présent manuel (réf. d Fig. n°4).

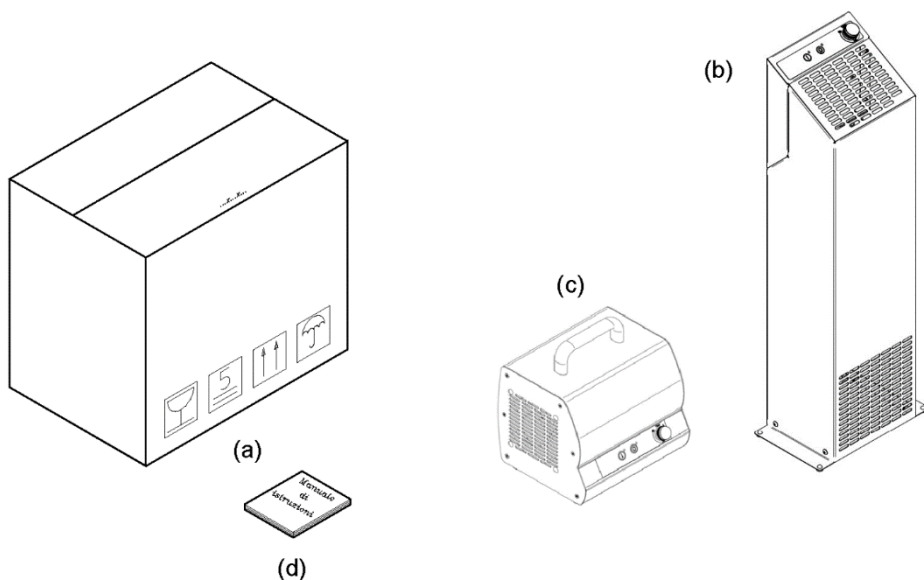


Fig. n°4

3.2 - Contrôle de l'emballage à la réception

À la réception de l'appareil, contrôler attentivement son emballage de manière à s'assurer qu'il n'a subi aucune détérioration durant le transport.

Dans le cas contraire, communiquer au transporteur les dommages constatés (signes de mauvais traitements, chocs ou chutes) dans les trois jours qui suivent la date de livraison indiquée sur les documents et rédiger un rapport précis sur les éventuels dommages subis par l'appareil.

3.3 - Mise au rebut de l'emballage

Les composants de l'emballage (carton, feillard plastique et mousse polyuréthane) sont des produits assimilables aux déchets solides urbains, raison pour laquelle ils peuvent être éliminés sans aucune difficulté.

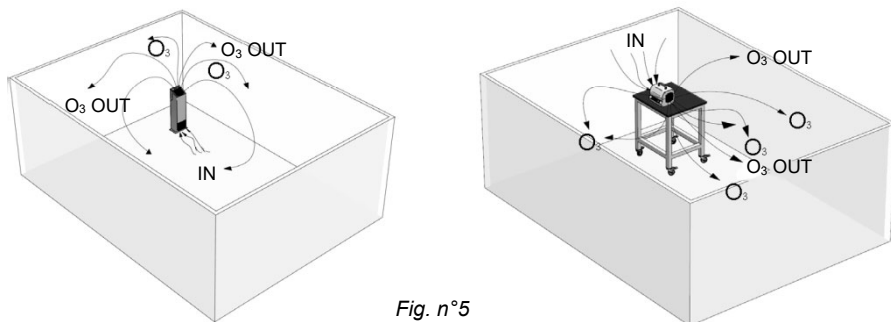
Si l'appareil est installé dans des pays prévoyant des normes particulières, éliminer les emballages conformément aux normes en vigueur.

PARTIE 4 – INSTALLATION

4.1 - Mise en place de l'appareil

Ozone/28MT: positionner l'appareil à une hauteur moyenne (1 mètre environ), sur une surface lisse, stable et ignifuge, suffisamment grande.

Ozone/56MC: positionner au sol, tous deux loin de murs, meubles, objets divers et, en général, loin de tout ce qui pourrait gêner le flux correct en aspiration de l'air et en émission de l'ozone O_3 (voir Fig. n° 2). Positionner le générateur orienté de manière à ce que le flux d'ozone émis soit dirigé vers le volume ouvert de la pièce à traiter, et jamais vers des personnes ou des animaux (Fig. n°5).

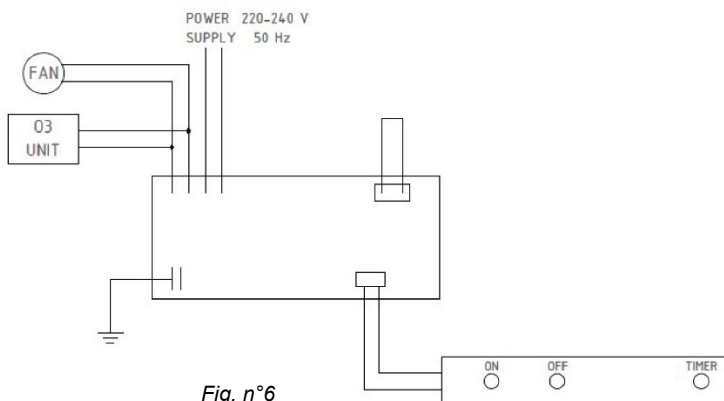


4.2 - Branchement électrique

L'appareil est doté d'un câble d'alimentation d'une section de 3x1,5 mm² et d'une longueur de 1,5 m, ainsi que d'une fiche Shuko. Brancher l'appareil à l'alimentation 220-240 Volt 50 Hz, en s'assurant que l'installation est bien conforme aux normes avec un interrupteur différentiel 0,03A et magnétothermique à 10 A.

S'assurer en outre que les données techniques de la plaquette correspondent bien à celles qui figurent sur les documents de livraison et d'accompagnement, et que l'interrupteur et la prise sont facilement accessibles durant l'utilisation de l'appareil.

4.3 - Schéma électrique



PARTIE 5 - UTILISATION DE L'APPAREIL

5.1 - Commandes

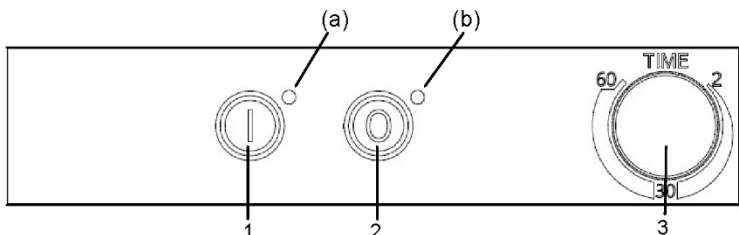


Fig. n°7

Bouton **MARCHE** (réf. 1 Fig. n°7) : appuyer pour lancer le cycle de fonctionnement.

Bouton **STOP** (réf. 2 Fig. n°7) : appuyer pour arrêter le cycle de fonctionnement.

MINUTERIE (réf. 3 Fig. n°7) : permet de régler le fonctionnement de 2 à 60 minutes

Led (a) : placée à côté du bouton MARCHE elle signale le fonctionnement du dispositif.

Led (b) : placée à côté du bouton STOP elle signale la présence de courant.

5.2 - Fonctionnement

ATTENTION !

S'assurer qu'il n'y a personne dans la pièce (utilisation de préférence la nuit ou à la fin de la journée de travail), ni personnes ni animaux. Vérifier et garantir qu'il n'y ait pas affluence de personnes dans les 6 heures suivantes (par exemple personnel de nettoyage, de surveillance, etc.) en prévoyant des protocoles internes et une information adéquate (par exemple des panneaux d'avertissement et de danger, etc.)

L'ozone a un puissant effet oxydant, il est par conséquent utile pour éliminer les germes, les bactéries, les moisissures et passiver les charges virales sur les surfaces, les objets et dans l'air.

Pour un assainissement des espaces programmer le dispositif afin de garantir l'émission de 1g/h d'ozone tous les 10 m³. Le rendement du dispositif est disponible dans le tableau des données techniques et sa production est exprimée en g/h (grammes/heure). Programmer le temps de fonctionnement, activer le générateur d'ozone comme indiqué au point 5.1, et s'éloigner de la pièce, en mettant en œuvre les procédures pour éviter l'affluence d'autres personnes.

Une fois le temps programmé écoulé, le dispositif s'arrêtera automatiquement.

Tous les dispositifs que nous produisons sont adaptés pour des open space de petites et moyennes dimensions (100 m² et 300 m³ maximum et 3 m de hauteur maximum)

L'ozone tend à se dégrader naturellement, il est toutefois recommandé de ne rentrer dans les pièces que 6 heures au moins après la fin du cycle, d'aérer la pièce pendant au moins 15 minutes pour assurer un renouvellement total de l'air, avant d'y séjourner définitivement.

Débrancher la fiche de la prise de courant et ranger le dispositif dans un endroit dont l'accès est uniquement réservé au responsable de la gestion du dispositif.

ATTENTION !

L'ozone a un puissant effet oxydant néfaste pour la santé.

Une exposition prolongée à l'ozone provoque l'oxydation et donc le vieillissement des surfaces et des matériaux (notamment les matières plastiques ou caoutchouteuses, les aciers non traités, etc.) ou des équipements, électriques ou électroniques.

PARTIE 6 - NETTOYAGE DE L'APPAREIL

ATTENTION ! Avant toute opération de nettoyage, il faut **débrancher la fiche du secteur pour isoler totalement l'appareil du reste de l'installation.**

6.1 - Généralités

- Le dispositif n'exige pas de nettoyage courant.
- S'assurer périodiquement que l'humidité et les impuretés de l'air ne bouchent pas la grille d'entrée ou de sortie de l'air.
- Contrôler visuellement s'il n'y a pas à l'intérieur des obstructions dues à de la poussière, des toiles d'araignée, etc.
- Éliminer les petites accumulations de poussière éventuellement présentes. Ne pas utiliser de nettoyeurs haute pression, jets d'eau ou détergents.
- Ne pas utiliser d'instruments, brosses ou tout autre objet pouvant endommager la surface de l'appareil.
- Ne mettre aucun composant au lave-vaisselle.

6.2 - Stockage

Pour éviter toute accumulation de poussière, il est conseillé de ranger le dispositif dans un endroit sec et dépourvu de poussière (par exemple à l'intérieur de son emballage d'origine, dans une armoire, etc.)

PARTIE 7 – ENTRETIEN

7.1 - Généralités

Avant toute opération d'entretien, il faut **débrancher la fiche du secteur pour isoler totalement l'appareil du reste de l'installation. Pour toute opération d'entretien, contacter le « CENTRE D'ASSISTANCE ».**

7.2 - Câble d'alimentation

Contrôler périodiquement l'état d'usure du câble et appeler éventuellement le « CENTRE D'ASSISTANCE » pour le remplacer.

PARTIE 8 – DÉMOLITION

8.1 - Mise hors service

En cas de mise hors service de l'appareil, quel qu'en soit le motif, s'assurer que personne ne peut plus l'utiliser : **débrancher et couper les connexions électriques.**

8.2 - Élimination

Une fois mis hors service, l'appareil peut être éliminé en toute tranquillité. Pour une élimination correcte de l'appareil, s'adresser à une société spécialisée en séparant soigneusement les différents matériaux des composants.

8.3 - DEEE Déchets d'équipements électriques et électroniques



Conformément à l'art.13 du Décret législatif italien du 25 juillet 2005, n°151 « Transposition des Directives 2002/95/CE, 2002/96/CE et 2003/108/CE, relatives à la réduction et à l'utilisation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, ainsi qu'à l'élimination des déchets ».

Le symbole de la poubelle barrée présent sur l'appareil ou sur son emballage indique que le produit, à la fin de sa durée de vie utile, doit être collecté séparément des autres déchets.

Le tri sélectif du présent appareil arrivé en fin de vie est organisé et géré par le fabricant. L'utilisateur souhaitant se défaire du présent appareil devra donc contacter le fabricant et suivre la procédure que ce dernier a adoptée pour permettre le tri sélectif de l'appareil en fin de vie.

Le tri sélectif adéquat de l'appareil, pour qu'il soit ensuite démantelé et destiné au recyclage, au traitement et à une élimination compatible avec la préservation de l'environnement, contribue à éviter d'éventuels effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorise le réemploi et/ou le recyclage des matériaux dont l'appareil est composé.

L'élimination abusive de l'appareil par son détenteur entraîne l'application de sanctions administratives prévues par la législation en vigueur.